

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Chantecler S.A. en liquidation, Ollon
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 22.12.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **09.02.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Yves Hofstetter, liquidateur, Chalet Chantecler, 1884 Villars-sur-Ollon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément aux articles 745 al. 3 et 823 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Serge Yersin, Docteur en Droit - Notaire
1002 Lausanne

(02054190)